

Réanimation centre hospitalier d'Aubagne : l'ARS Paca apporte des précisions.

Marseille, le 20 février 2018.

Le débat en cours sur le service de réanimation de l'hôpital d'Aubagne ne traduit pas l'ambition stratégique portée par le centre hospitalier Edmond Garcin.

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur tient à apporter les précisions suivantes :

- Il n'est pas prévu de fermeture du service de réanimation du Centre hospitalier Edmond Garcin à Aubagne mais simplement une évolution de cette unité en unité de soins critiques en lien avec la réforme à venir et avec l'évolution du régime des autorisations. Cette unité constituera alors un service de soins critiques de premier niveau à l'instar de ce qui se fait sur la filière obstétrique (maternités de niveau 1, 2 et 3) pour son bassin de population, à savoir un premier recours notamment pour les services des urgences et le Samu qui poursuivra l'orientation des patients selon leur état de santé. Cette unité de premier niveau continuera de recevoir les patients avec une prise en charge adéquate sur place.

En cas de besoin, le transfert sera réalisé vers les services hautement spécialisés de l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM).

- En aucun cas, il ne s'agit d'un transfert d'une activité de l'offre publique vers l'offre privée, en l'espèce la réanimation de l'hôpital privé de la Casamance situé à Aubagne. L'existence de l'offre de réanimation privée sur le territoire constitue simplement une garantie supplémentaire en termes d'offre de soins critiques de l'axe Marseille-Aubagne Pays de l'Etoile.
- La mise en œuvre par l'hôpital d'Aubagne de cette unité de premier niveau de soins critiques ne sera possible qu'à partir du moment où les capacités de l'AP-HM auront-elles mêmes été augmentées, ce qui est prévu dans le projet de modernisation de l'AP-HM 2019- 2025.
D'ici là, la réanimation du Centre hospitalier d'Aubagne ne subit aucune modification.
- C'est le Schéma Régional de Santé à venir prochainement qui proposera cette nouvelle organisation territoriale de l'offre de soins critiques à l'échelle du groupement hospitalier de territoire (GHT). Il reviendra au projet médical du GHT des Bouches du Rhône de définir précisément la cohérence de la future filière des soins critiques. L'établissement pivot du GHT 13 sera missionné à cet effet par l'ARS Paca.